

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

Séance du 29 février 2024

Date : 29/02/2024

Numéro : 13/2024

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Absents excusés : 2

Absents non excusés : 3

Retard : 0

Pouvoirs : 2

Pris part à la délibération : 16

DATE DE LA CONVOCATION

23/02/2024

DATE D’AFFICHAGE

04/03/2024

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 071-217101708-20240229-13_2024-DE



OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

L’an deux mille vingt-quatre, le 29 février à Dix-neuf heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Pascale PERIER, Claudie JOBARD, Mrs José DE SOUSA, Philippe CATEL, Daniel SUBIRANIN, Guy CONON, Gérald NEVORET, Patrick CHARLES, François MAUCHAND, Maurice NAIGEON, Jean-François SIRANDRE.

Absents excusés : Mmes Christiane DEBATTY, Florence GALVAING.

Absents non excusés : Mme Manon JOLIVET, Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL.

Pouvoirs : Mme Christiane DEBATTY à Mme Fernande HELENA
Mme Florence GALVAING à M. Philippe CATEL

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

MISE EN NON -VALEUR

Mme La Maire expose au Conseil Municipal que par mail en date du 09 février 2024, le Trésor Public (SGC Chalon Contentieux) demande l’admission en mise en non-valeur des titres de créances suivants :

NUMÉRO	ANNÉE EXERCICE	MONTANT
N°1031	2021	8.60€
N°267	2021	0.42€
N°596	2021	0.08€
N°189	2020	1.70€
N°383	2020	5.80€
N°238	2019	5.85€
N°829	2019	6.75€
N°728	2019	29.92€
N°663	2019	30.16€
N°671	2019	193.28€
N°1829770515	2014	344.00€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l’unanimité :

- **DÉCIDE** de statuer sur l’admission en non-valeur des titres de recettes comme indiquées ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 071-217101708-20240229-13_2024-DE



- **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **626.56€**
- **DIT** que les crédits seront inscrits en dépenses au Budget de l'exercice en cours de la commune.

POUR EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutoire,

La Maire, Marie-Claire DILLY.

